

RAPPORT ANNUEL 2024-2025



**Centre
de services scolaire
de Charlevoix**

Québec 

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'administration du centre de services scolaire

Au cours de l'année 2024-2025, le Centre de services scolaire de Charlevoix et son personnel se sont investis avec détermination pour promouvoir la réussite éducative de nos jeunes et soutenir leur développement global.

La mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) s'est poursuivie avec constance. Le conseil d'administration a pris part activement aux discussions entourant l'avancement des projets. Nous sommes fiers des moyens efficaces et des stratégies concrètes mis en place afin de continuer à améliorer la réussite des élèves.

Cette année a été marquée par plusieurs enjeux importants. Nous avons été interpellés par les particularités sismiques de notre grande région, notamment en lien avec l'école Laure-Gaudreault de Clermont. Le conseil d'administration a pris des décisions majeures pour propulser les actions nécessaires à la construction d'une nouvelle école.

Par ailleurs, nous avons intensifié nos travaux en gestion des risques, notamment en matière de sécurité de l'information. Nous avons également fait preuve d'ouverture et d'agilité pour limiter les impacts des décisions financières liées aux compressions budgétaires et au gel de recrutement, tout en veillant à ce que le service à l'élève demeure au cœur de nos priorités.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration qui placent les élèves au centre de chacune de leurs décisions. Je suis fière de constater que notre gouvernance et notre organisation reflètent nos valeurs : engagement, bienveillance, collaboration et innovation.

Alors que nous amorçons une nouvelle année scolaire, nous entamons déjà les réflexions pour le prochain PEVR prévu pour 2027. Ensemble, nous poursuivrons notre mission avec conviction et détermination, afin que chaque élève ait les meilleures chances de réussite.

Lucie Maltais
Présidente du conseil d'administration

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE du centre de services scolaire

Cette année encore, nous avons le privilège de présenter notre rapport annuel à la communauté charlevoisienne. Cet exercice constitue une occasion importante de mettre en valeur l'investissement et l'engagement du personnel du Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC), qui assure des services de qualité auprès de notre clientèle, tant jeune qu'adulte. Malgré un contexte exigeant, nous pouvons être fiers de compter sur une équipe compétente et dévouée, tant sur le plan pédagogique que sur les aspects administratifs et stratégiques. C'est avec fierté que nous partageons nos réussites et faits saillants avec la population.

L'année 2024-2025 a marqué une étape significative dans la transition à la direction générale. En effet, il s'agissait de la dernière année de madame Martine Vallée à titre de directrice générale, fonction qu'elle a assumée avec engagement et professionnalisme pendant 13 ans. Nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle, sa bienveillance, son sens de l'éthique et sa capacité à mobiliser autour de projets porteurs de sens. Le conseil d'administration m'a désigné pour assurer l'intérim à la direction générale à compter du 21 juin 2025 jusqu'à la nomination d'une nouvelle direction générale par le gouvernement.

Par ailleurs, cette deuxième année du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a permis de consolider nos progrès en matière de diplomation et de certification, notamment chez les garçons, les élèves HDAA et ceux inscrits en formation professionnelle. Des avancées notables ont également été observées dans les compétences Lire et Résoudre, ainsi que dans la promotion d'une santé mentale positive.

Nous adressons nos remerciements sincères à tous ceux qui contribuent à la mission éducative : les membres du personnel, le conseil d'administration, les parents et nos précieux partenaires. Grâce à leur engagement, nous pouvons être fiers des réussites du CSSDC et des services de qualité offerts aux élèves de notre région.

Simon Gagné

Directeur général par intérim

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	6
1.3 Services éducatifs et autres services	8
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	10
2.1 Conseil d'administration.....	10
2.2 Autres comités de gouvernance.....	11
2.3 Normes d'éthique et de déontologie applicables au Conseil d'administration.....	12
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	17
3.3 Procédure d'examen des plaintes	18
4. Utilisation des ressources.....	19
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	19
4.2 Ressources financières	19
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	22
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	23
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	24

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Desservant la région de Charlevoix, plus précisément les territoires de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est, le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) est chapeauté par un conseil d'administration. Le CSSDC offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Il offre aussi des services de formation sur mesure aux entreprises. Il est un employeur important dans la région : plus de 650 employés composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'il poursuit jour après jour. Le CSSDC couvre l'ensemble de la région de Charlevoix située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent avec ses 150 kilomètres de littoral, de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine.

NOTRE VISION

Le CSSDC offre des milieux de vie et d'apprentissage innovants et stimulants assurant le développement de citoyens outillés, engagés et accomplis, aujourd'hui et pour demain.

NOTRE MISSION

Le CSSDC a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Il a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. Il exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

NOS VALEURS

L'engagement, la bienveillance, la collaboration et l'innovation.

ÉCOLES ET CENTRES ET LEUR CLIENTÈLE

ÉCOLE OU CENTRE	VILLE/MUNICIPALITÉ	CLIENTÈLE (nombre d'élèves)
Préscolaire et primaire		
Acte Les Marées montantes		
Marie-Victorin	Saint-Siméon	66
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	La Malbaie (Saint-Fidèle)	61
Des Eaux-Vives	La Malbaie	441
Acte L'Écho des trois montagnes		
Laure-Gaudreault	Clermont	280
Beau-Soleil	Saint-Aimé-des-Lacs	76
Fernand-Saindon	Notre-Dame-des-Monts	85

Acte La Rose-des-Vents		
Marie-Reine	Saint-Hilarion	98
Léonce-Boivin	Les Éboulements	107
Notre-Dame-de-Lorette	Saint-Irénée	22
St-Pierre (primaire)	L'Isle-aux-Coudres	35
Acte Valléemont		
Sir-Rodolphe-Forget	Baie-Saint-Paul	470
Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François	75
Dominique-Savio	Saint-Urbain	90
Secondaire		
École secondaire du Plateau	La Malbaie	720
Centre éducatif Saint-Aubin	Baie-Saint-Paul	601
St-Pierre (secondaire)	L'Isle-aux-Coudres	29
Formation générale des adultes et formation professionnelle		
AVISE Centre de formation Charlevoix		
Pavillon Les Cimes	La Malbaie	Éducation des adultes : 61 Formation professionnelle : 129
Pavillon Saint-Aubin	Baie-Saint-Paul	Éducation des adultes : 69 Formation professionnelle : 89 Francisation : 118
Formation générale des adultes à distance	Partout à travers la province	3004

1.2 Faits saillants

Fondation du Centre de services scolaire de Charlevoix

Le CSSDC a entrepris des démarches afin de modifier la Fondation de l'Académie hôtelière de Charlevoix, l'objectif étant d'actualiser son mandat pour mieux répondre aux besoins exprimés par la communauté scolaire.

La fondation a ainsi été renommée « Fondation du Centre de services scolaire de Charlevoix », reflétant plus fidèlement sa mission de soutenir la réussite de l'ensemble des élèves du CSSDC, peu importe l'établissement fréquenté. Les objets de la fondation ont été redéfinis comme suit :

- Soutenir la réussite éducative en finançant les projets des établissements du CSSDC et en fournissant du matériel didactique, des équipements et des outils pédagogiques.
- Améliorer l'environnement d'apprentissage en assumant les coûts liés aux travaux d'investissement et aux équipements.
- Valoriser la persévérance et l'excellence des élèves, tant sur le plan scolaire que parascolaire ou communautaire, en contribuant au financement d'activités et en offrant des bourses.

Une assemblée générale s'est tenue le 13 novembre 2024 afin de présenter les états financiers actualisés de la fondation, de soumettre le projet de modifications et d'élargir le conseil d'administration par l'ajout de nouveaux membres, complétant ainsi le processus de transformation de la fondation.

Situation financière 2024-2025

L'année scolaire 2024-2025 a été fortement affectée par des compressions budgétaires annoncées tardivement. En décembre 2024, le CSSDC a subi une réduction de crédits totalisant 365 510 \$ pour l'exercice en cours, ce qui a nécessité un troisième exercice de planification financière au cours de la même année.

En février 2025, des sommes additionnelles de 159 361 \$, liées à l'année 2023-2024, ont également été récupérées par le ministère. Ce contexte de compressions successives a fragilisé de manière significative la situation financière du CSSDC pour 2024-2025, éliminant toute marge de manœuvre pour absorber des imprévus.

Cette vulnérabilité s'est concrétisée par le dépôt d'états financiers présentant un déficit supérieur à celui prévu et autorisé par le ministre de l'Éducation. Les détails de ces états financiers sont exposés à la section 4.2 du présent rapport

Pénurie de main-d'œuvre : mise en place d'initiatives

Création du service d'accompagnement du personnel de soutien

Afin de favoriser l'accueil, l'intégration en emploi et le développement des compétences du personnel de soutien, le Service d'accompagnement du personnel de soutien a été mis en place au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Ce nouveau service, rattaché au Service d'accompagnement professionnel en enseignement (S.A.P.E.), a pour mandat de soutenir financièrement toute initiative visant l'accompagnement professionnel des nouveaux employés. L'objectif principal est de faciliter leur intégration et de favoriser leur maintien en emploi au sein du CSSDC.

Recrutement international

Le CSSDC, en collaboration avec la Fédération des centres de services scolaires, a mené des démarches de recrutement international. Celles-ci ont permis l'embauche d'un enseignant originaire de la Tunisie ainsi que de deux employés du Guatemala en entretien ménager.

Grâce au soutien offert par nos services d'accompagnement professionnel, ces nouvelles ressources ont pu s'intégrer efficacement et contribuer à pourvoir des postes particulièrement difficiles à combler dans un contexte marqué par une pénurie de main-d'œuvre.

Reconnaissance des acquis en secrétariat et comptabilité

Dans le cadre de ses actions visant à développer les compétences du personnel et à favoriser leur rétention au sein de l'organisation, AVISE Centre de formation Charlevoix a mis en place, au printemps 2025, une démarche de reconnaissance des acquis destinée au personnel de soutien administratif.

Cette initiative permet à ces employés d'accéder à une diplomation au DEP en secrétariat et en comptabilité. Actuellement, 14 membres du personnel de soutien administratif du CSSDC sont inscrits à ce programme, témoignant de l'engagement de l'organisation envers la valorisation et le perfectionnement de ses ressources humaines.

Autres initiatives en cours

En parallèle à ces projets, plusieurs actions structurantes se poursuivent, notamment la coopérative de développement immobilier, la garderie en milieu communautaire intégrée à l'école des Eaux-Vives, le programme de référencement du personnel, ainsi que le programme de financement des formations.

Ces initiatives contribuent à accroître l'attractivité du CSSDC, tout en soutenant le développement des compétences, le bien-être et la rétention du personnel.

Diversification des activités d'AVISE Centre de formation Charlevoix

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, AVISE Centre de formation Charlevoix a poursuivi la diversification de ses activités :

- Dans la continuité de l'Offensive en construction amorcée l'année précédente, le DEP en Électricité s'est terminé en mai 2025. Parallèlement, le centre a pris part à la phase 2 de cette offensive en offrant une AEP en Charpenterie-Menuiserie.
- Dans une volonté d'élargir son offre, le DEP en Coiffure a été proposé pour la première fois sur le territoire, grâce à une entente de prêt de carte de formation avec le Centre de services scolaire de la Capitale.
- En formation générale des adultes, le service d'intégration socioprofessionnelle a poursuivi sa croissance, permettant la qualification d'une clientèle plus éloignée du marché du travail.
- Enfin, le dossier de la francisation a retenu une attention particulière, considérant le plafonnement du financement annoncé par le gouvernement en cours d'année, limitant ainsi notre capacité de répondre à la demande croissante sur le territoire. Toutefois, au sein du Service aux entreprises, la francisation à distance a pu être maintenue et a été grandement appréciée par les employeurs.

1.3 Services éducatifs et autres services

Pratique évaluative

Au cours de l'année, plusieurs réflexions ont été menées autour de divers concepts liés à l'évaluation des élèves. Les discussions ont permis de revisiter les fondements de la pratique évaluative et de mettre en évidence les valeurs essentielles de la Politique d'évaluation ministérielle : équité, transparence, bienveillance et rigueur.

Ces principes demeurent au cœur des actions du CSSDC et assurent une évaluation juste, constructive et orientée vers la réussite de l'ensemble des élèves du centre de services scolaire.

Programme des séjours « DÉCLIC »

En collaboration avec ses partenaires, le CSSDC a poursuivi en 2024-2025 le développement du programme des séjours « DÉCLIC », lequel offre des expériences de courte durée destinées aux élèves ayant des besoins particuliers.

Cette initiative a pour objectif de favoriser la motivation scolaire, de stimuler le plaisir d'apprendre et de soutenir le développement de compétences personnelles, sociales et académiques, dans une perspective de prévention de la démotivation et de promotion de la réussite éducative.

Formation des aides à la classe

En 2024-2025, les services éducatifs ont offert des formations aux nouveaux aides à la classe afin de clarifier leur rôle, leurs responsabilités et les attentes du milieu scolaire. Ces employés jouent un rôle essentiel dans l'encadrement et le soutien des élèves, tout en apportant une aide quotidienne aux enseignants. Une formation adéquate leur permet d'intervenir de manière appropriée et bienveillante et contribue à renforcer la cohérence des interventions auprès des élèves, en complémentarité avec les enseignants et les techniciennes en éducation spécialisée.

Mesures de contrôle en milieu scolaire : formation et prévention

Le CSSDC a poursuivi ses efforts pour offrir un milieu éducatif sain, sécuritaire et bienveillant. Le 10 février 2025, les Services éducatifs ont présenté aux gestionnaires le Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire, mettant de l'avant les principes de prévention, l'utilisation des mesures de contrôle en dernier recours et le respect de la dignité et de la sécurité de tous. Des outils pratiques (protocoles, grilles de planification, listes de préalables) ont ensuite été développés pour soutenir les directions d'école dans la mise en œuvre de ce cadre de référence.

Parallèlement, plusieurs formations ont été déployées : Approche sensible au trauma, visant la régulation émotionnelle et la prévention des crises ; Gestion de crises et mesures de contrôle ; et CPI (Crisis Prevention and Intervention), offerte par deux professionnelles accréditées depuis décembre 2024. Ces actions traduisent la volonté du CSSDC d'assurer une approche cohérente et bienveillante en matière de gestion des comportements, dans le respect de la sécurité et des droits fondamentaux des élèves et du personnel.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration est chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire afin d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Membres du conseil d'administration

Membres parents d'un élève	
Lucie Maltais	District no 1 Les Marées montantes
Lynda Tremblay	District no 2 Montagnes et Vents
Patricia Guay	District no 3 Valléemont
Brigitte Lavoie	District no 4 Plateau
Lucie Dufour	District no 5 Saint-Aubin
Membres du personnel	
Jean-François Giroux	Personnel de direction d'établissement
Tristan Lussier	Personnel d'encadrement
Poste vacant	Personnel de soutien
Poste vacant	Personnel enseignant
Robert Croteau	Personnel professionnel non enseignant
Membres de la communauté	
Sylvain Beaudry	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Poste vacant	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Sandra Fortin	Milieu communautaire, sportif ou culturel
Aurélie Savard	Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Andréanne Tremblay	Personne âgée de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

28 août 2024	9 avril 2025
30 octobre 2024	17 juin 2025
12 mars 2025	

Décisions du conseil d'administration

- Appui à offrir le programme *Nager pour survivre* pour l'acte d'établissement des Marées montantes ;
- Adoption de la Politique relative au harcèlement psychologique et de la violence à caractère sexuel en milieu de travail ;
- Adoption d'une directive sur les contrats de service non soumis à l'autorisation du dirigeant d'organisme ;

- Nomination de la personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité ;
- Appui pour poursuivre les démarches dans le cadre du projet de remplacement du bâtiment de l'école Laure-Gaudreault ;
- Identification des besoins locaux en vue de la nomination de la prochaine direction générale transmis au ministère de l'Éducation ;
- Refonte de la Politique sur l'utilisation des technologies de l'information ;
- Adoption de la Politique de développement durable ;
- Octroi du contrat de services professionnels multidisciplinaires pour la nouvelle école à Clermont.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Sylvain Beaudry, Patricia Guay et Brigitte Lavoie
Comité de vérification	Robert Croteau, Lucie Dufour, Jean-François Giroux et Lucie Maltais
Comité des ressources humaines	Sandra Fortin, Aurélie Savard et Andréanne Tremblay

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Kathy Beauséjour, Michelle Benoit, Maxie Bergeron, Christine Dufour, Hélène Caron, Joannie Corriveau, Élise Croteau, Chantal Deblois, Geneviève Dufour, Hossam Eddine, Jérémi Forques, Simon Gagné, Édith Gagnon, Sébastien Garneau, Jean-François Giroux, Dave Lefebvre, Guillaume Lespérance, Tristan Lussier, Stéphanie Marcotte, Eve Marier-Marceau, Martin Morasse, Michèle Moreau, Marie-Pier Néron, Nadine Normand, Cindy Raymond, Dominic Rouleau, François Savard, Alexandre Simard, Jocelyn Simard, Tommy Simard, Catherine Tremblay, Marianne Tremblay, Réjean Tremblay, Shany Tremblay et Martine Vallée
Comité d'engagement vers la réussite des élèves	Nancy Beaudin, Sylvie Bolduc, Christine Bouchard, Chantal Deblois, Sébastien Girard, Roula Hadchiti, Kevyn Hamel, Dave Lefebvre, Cindy Raymond et Sandra Tremblay
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Stéphanie B. Tremblay, Claudia Boudreault, Geneviève Desbiens, Martine Desgagnés, Julie Dion, Simon Gagné, Marie-Christine Jean, Marie-Hélène Lachance, Marie-Ève Lajoie, Lucie Maltais, Noémie Murray, Catherine Rémond-Larbre, Mélanie Simard et Caroline Tremblay

Comité consultatif de transport	Sylvain Beaudry, Jérémi Forgues, Jocelyn Simard, Érick Sullivan, Lynda Tremblay et Martine Vallée
Comité de parents	Martine Desgagnés, Sandra Fortin, Serge Girard, Brigitte Lavoie, Érick Sullivan, Lynda Tremblay et Janie Villeneuve

2.3 Normes d'éthique et de déontologie applicables au Conseil d'administration

Le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Messieurs Pierre Girard, Jean Lajoie et Sylvain Tremblay ont été désignés membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie lors de la séance publique du conseil d'administration du 31 août 2022. Les [règles de régie interne](#) de ce comité ont été adoptées le 12 décembre 2022. Aucune dénonciation n'a été reçue en 2024-2025.

2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Avant le 30 novembre 2024, les organismes publics étaient tenus d'établir et de diffuser une procédure pour faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles par les membres du personnel. Le CSSDC avait désigné la secrétaire générale à titre de personne responsable du suivi des divulgations.

À compter du 30 novembre 2024, avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles*, la secrétaire générale a été désignée par le conseil d'administration à titre de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité pour le CSSDC.

En novembre 2024, le personnel du CSSDC a été informé que la nouvelle loi modifie le mécanisme de divulgation des actes répréhensibles et renforce la protection contre les représailles. Des modifications concernant les responsabilités relatives à l'éthique et à l'intégrité dans les organismes publics sont apportées, notamment l'abolition du *Règlement sur la procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles* du centre de services scolaire. Toute personne désirant faire une divulgation d'actes répréhensibles au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* doit dorénavant s'adresser au Protecteur du citoyen.

■ **Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (jusqu'au 30 novembre 2024)**

Reddition de comptes 2024-2025 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Orientation 1 : Accroître la réussite des élèves

Objectif 1.1	D'ici 2026-2027, hausser le taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Cible	Situation de départ	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	
Indicateur 1.1.1	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	86,0	81,4	76,8	81,9 ¹	
Objectif 1.2	D'ici 2026-2027, hausser le taux de diplomation en formation professionnelle après 3 ans	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	
Indicateur 1.2.1	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	78,0	70,5	86,2	68,8	
Objectif 1.3	D'ici 2026-2027, augmenter la proportion d'élèves qui ne sont ni en échec, ni considérés à risque d'échec dans trois épreuves ciblées	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
La proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de...						
Indicateur 1.3.1	Français (Lecture) 4e année du primaire	76,5	62,9	50,6	68,4	67,2
Indicateur 1.3.2	Mathématique (Résoudre) 6e année du primaire	74,0	64,0	75,2	86,5	77,4
Indicateur 1.3.3	Français (Écriture) 2e année du secondaire	65,8	55,8	56,7	55,4	55,6

¹ Donnée provisoire CSSDC

Objectif 1.4	D'ici 2026-2027, augmenter le taux de diplomation ou de qualification des garçons	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Indicateur 1.4.1	La proportion d'une cohorte d'élèves garçons inscrits pour la première fois en 1re secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire	81,0	77,0	72,3	72,7	77,4 ²

Objectif 1.5	D'ici 2026-2027, augmenter le taux de diplomation ou de qualification des élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Indicateur 1.5.1	La proportion d'une cohorte d'élèves HDAA inscrits pour la première fois en 1re secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire	63,8	55,7	61,8	59,3	63,9 ²

² Donnée provisoire CSSDC

Orientation 2 : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Objectif 2.1	Soutenir la mise en place de programmes de gestion positive des comportements et de la santé mentale	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Indicateur 2.1.1	Proportion d'élèves de niveau primaire auprès de qui un programme de gestion positive des comportements est implanté	90,0	0,0	0,0	0,0	0,0*
	Proportion d'élèves des secteurs secondaire, adulte et professionnel auprès de qui un programme de santé mentale positive est implanté	100,0	28,0	28,0	32,0	47,0

*En ce qui a trait à la gestion positive des comportements, l'année 2024-2025 a permis à l'organisation d'identifier les composantes à implanter et à convenir du plan de déploiement de chacune.

Orientation nationale 3 : FAIRE DES ÉCOLES ET DES CENTRES DES ESPACES ACCUEILLANTS

Objectif national 3.1	Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	Cible	Situation de départ	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Indicateur national 3.1.1	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être des élèves, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	100,0	0,0	ND	ND*

*Le ministère a publié le référentiel en avril 2025. Il sera déployé dans nos milieux à compter de 2025-2026.

Objectif national 3.2	Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers	Cible	Situation de départ	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Indicateur 3.2.1	Maintenir à au moins 75 % le nombre d'élèves du secondaire participant à un projet pédagogique particulier	Au moins 75 %	83,6	81,0	81,5

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur régional de l'élève
AVISE Centre de formation Charlevoix	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0
Les Marées montantes	De 10 à 19 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	0
Rose-des-Vents	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	Aucun événement	0
Écho des trois montagnes	Aucun événement	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	0
Valléemont	De 10 à 19 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	1
École secondaire du Plateau	De 20 à 39 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0
Centre éducatif Saint-Aubin	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

La *Politique pour un climat sain et sécuritaire* reconnaît la responsabilité du CSSDC d'assurer un environnement propice à l'éducation et aux apprentissages pour tous les élèves et le personnel de ses établissements. De plus, dans le cadre de son rôle éducatif, le CSSDC vise à former des citoyens respectueux, responsables et égalitaires dans leurs relations avec les autres. Les objectifs de la politique sont de :

- Assurer et maintenir un climat sain qui favorise l'épanouissement des élèves et du personnel ;
- Définir une position claire du centre de services scolaire en matière de prévention et d'intervention pour promouvoir un climat sain et sécuritaire ;
- Soutenir les établissements dans l'élaboration de leur plan d'action pour favoriser un climat sain et sécuritaire ;
- Soutenir les établissements à analyser, prévenir et traiter les incidents et actes de violence et d'intimidation ;
- Offrir un soutien aux victimes de violence et d'intimidation dans chaque établissement du centre de services scolaire ;
- Offrir un soutien aux auteurs de violence et d'intimidation pour les encourager à adopter un comportement respectueux, responsable et égalitaire ;
- Garantir à la population l'engagement du centre de services scolaire à promouvoir un climat sain et sécuritaire pour tous à l'école.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

La *Loi sur le protecteur national de l'élève* a été adoptée le 31 mai 2022. Conformément à l'article 24 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit désigner une personne responsable du traitement des plaintes (RTP) parmi son personnel. Le 28 juin 2023, le conseil d'administration a désigné Michèle Moreau, secrétaire générale. Le mécanisme national uniformisé de traitement des plaintes et des signalements est en vigueur depuis le 28 août 2023.

En mars 2024, le CSSDC a adopté [le Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du CSSDC](#) qui vise les plaintes autres que celles relevant de la Loi sur le protecteur national de l'élève.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Le modèle d'allocation des ressources du CSSDC a pour principal objectif de fournir aux établissements et aux services les ressources nécessaires pour accomplir leur mission et respecter leurs obligations. Ce modèle vise notamment à atteindre les objectifs suivants :

- La qualité des services éducatifs ;
- L'équité ;
- L'équilibre budgétaire ;
- L'optimisation des ressources ;
- L'autonomie locale ;
- La simplicité.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour la répartition des ressources, le CSSDC se base sur les principes directeurs suivants :

- Des enveloppes budgétaires distinctes ;
- Un mode de gestion mixte (centralisée et décentralisée) ;
- La priorité aux services éducatifs à l'élève jeune ou adulte ;
- Un financement adéquat des activités relatives aux mandats et obligations ;
- La reconnaissance de la notion de transférabilité dans les ressources allouées ;
- L'imputabilité des gestionnaires en regard des budgets qui leur sont alloués.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

- Le type de clientèle ;
- L'indice de défavorisation ;
- La clientèle de l'établissement ;
- L'égalité des montants ;
- Le besoin spécifique ;
- Le nombre de groupes ;
- La superficie du bâtiment ;
- La dispersion sur le territoire et l'éloignement des centres administratifs ;
- L'ordre, le cycle ou le degré d'enseignement ;
- Un montant de base ;
- Autres critères.

La version intégrale des objectifs, principes et critères de répartition des allocations est disponible sur le site Internet du CSSDC à la section [Budget et états financiers](#).

4.2 Ressources financières

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	139 865	694 425
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 662 712	9 774 326
Subvention d'investissement à recevoir	58 515 680	74 728 057
Taxes scolaires à recevoir	172 651	133 554
Débiteurs	968 103	1 164 021
Stocks destinés à la revente	88 350	90 452
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	67 547 361	86 584 835
PASSIFS		
Emprunts temporaires à la charge de l'organisme scolaire	1 700 000	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	282 287	2 622 771
Créditeurs et frais courus à payer	8 754 036	9 576 937
Subvention d'investissement reportée	124 650 679	122 037 027
Revenus perçus d'avance	193 933	1 390 920
Provision pour avantages sociaux futurs	2 886 383	2 522 733
Dette à long terme à la charge de l'organisme scolaire	25 212	34 980
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	48 874 479	61 900 906
Passif au titre des sites contaminés	200 000	200 000
Autres passifs	7 810 782	10 585 396
TOTAL DES PASSIFS	195 377 791	210 871 670
DETTE NETTE	(127 830 430)	(124 286 835)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	126 675 055	124 053 700
Stocks de fournitures	364 198	286 854
Charges payées d'avance	206 435	246 044
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	127 245 688	124 586 598
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	(584 742)	299 763

ÉTAT DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 30 juin 2025

	Budget (non audité) \$	2025 \$	2024 \$
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du MEQ	62 330 810	63 481 338	61 604 936
Subvention d'investissement du MEQ	250 000	561 499	451 162
Autres subventions et contributions	180 000	128 560	125 231
Taxes scolaires	3 856 040	3 892 070	3 835 531
Droits de scolarité et frais de scolarisation	156 795	300 365	183 097
Ventes de biens et services	2 922 236	3 525 650	3 263 804
Revenus divers	290 879	1 483 673	1 417 710
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	5 082 760	5 205 456	6 097 857
	75 069 520	78 578 611	76 976 328
CHARGES			
Activités d'enseignement et de formation	30 429 837	30 215 198	27 914 792
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	21 246 554	22 442 602	19 192 361
Services d'appoint	7 443 328	8 134 602	7 630 785
Activités administratives	4 310 349	4 284 495	3 934 907
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 973 858	10 927 711	9 715 627
Activités connexes	2 091 141	3 094 858	6 913 594
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	50 000	363 650	160 933
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles			1 464 762
	75 545 067	79 463 116	76 927 761
Excédent (déficit) de l'exercice	(475 547)	(884 505)	51 567

Répartition des charges par secteur d'activités

■ Enseignement et soutien à l'enseignement

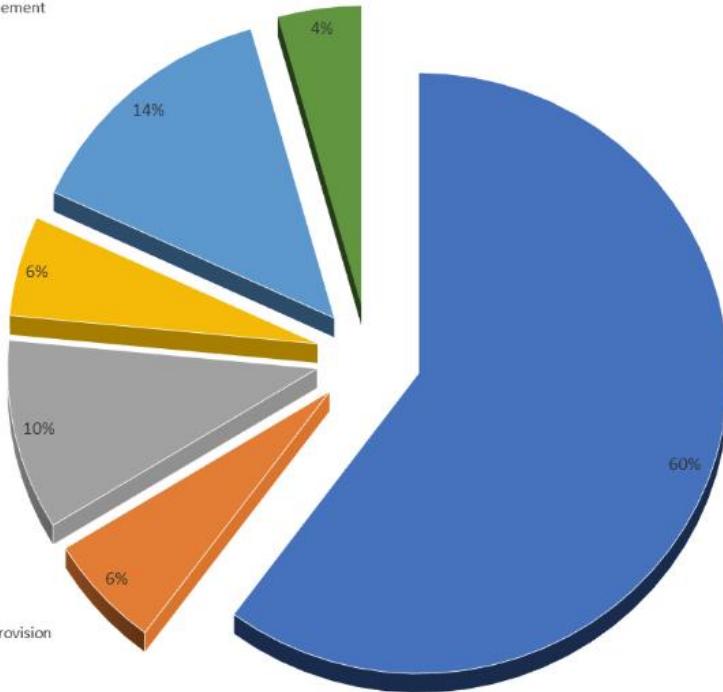
■ Gestion des établissements

■ Services d'appoint

■ Activités administratives

■ Activités relatives aux immeubles

■ Activités connexes et variation de provision pour avantages sociaux



4.3 Gestion et contrôle des effectifs

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit rendre compte de l'application des dispositions relatives au dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Ce rapport doit notamment indiquer le niveau des effectifs et leur répartition par catégorie d'emplois. Le nombre d'employés par catégorie d'emplois inclut tout employé ayant reçu une rémunération pour au moins une heure de travail au cours de la période visée. Ce nombre ne distingue pas les postes réguliers des non réguliers et comprend également les employés temporaires et remplaçants.

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	64 216,20	0,00	64 216,20	45
2. Personnel professionnel	80 865,66	256,61	81 122,27	59
3. Personnel enseignant	426 241,73	84,06	426 325,79	525
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	351 431,49	915,35	352 346,84	374
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	58 867,95	762,36	59 630,30	59
Total	981 623,03	2 018,38	983 641,41	1062

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	874 546,90
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	983 641,41
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	109 094,51
Respect du niveau de l'effectif	Non

La cible d'effectifs établie pour l'année scolaire 2024-2025 demeure identique à celle fixée pour l'exercice 2023-2024. Toutefois, les conventions collectives signées en juin 2024 ont prévu l'ajout de nouvelles ressources, notamment des contrats à temps plein pour le personnel enseignant à statut particulier au secteur des jeunes (annexe 10), des ressources supplémentaires en soutien à la composition de la classe, particulièrement en adaptation scolaire (annexe 49), des ressources additionnelles au préscolaire 4 ans et 5 ans (annexes 69 et 70), ainsi que des aides à la classe au préscolaire 5 ans et au primaire (annexe 71).

La nouvelle cible autorisée pour 2025-2026 ayant été rehaussée, aucune mesure corrective particulière n'est jugée nécessaire.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	10	1 066 381,30 \$
Total	10	1 066 381,30 \$

Liste des entreprises visées par un contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Montant du contrat (avant taxes)
Raymond Chabot Grant Thornton	49 000 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	198 500 \$
BPA	31 500 \$
Nivo 9 Architectes	31 593,30 \$
Conciergerie Martin Tremblay	138 000 \$
Conciergerie Martin Tremblay	162 000 \$
9235-0040 Québec Inc.	30 590 \$
Groupe GEOS Québec	38 250 \$
Groupe GEOS Québec	88 500 \$
Challenge U (9249-9219 Québec Inc.)	298 448 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
0 \$	6 M\$	6 M\$	0 \$

Les travaux majeurs réalisés ou en cours de réalisation en 2024 -2025 sont :

- Rénovation des entrées d'AVISE Centre de formation Charlevoix, Pavillon les Cimes (19 %) ;
- Rénovation du drainage de l'école Laure-Gaudreault (15 %)
- Rénovation des espaces intérieurs de l'école Dominique-Savio (13 %) ;
- Rénovation du drainage de l'école Marie-Victorin (12 %)
- Reconstruction d'une nouvelle école primaire à La Malbaie (9 %) ;
- Rénovation de la salle mécanique de l'école St-Pierre (8 %) ;
- Rénovation de la toiture de l'école St-Pierre (5 %) ;
- Rénovation de la toiture de l'école secondaire du Plateau (4 %) ;
- Autres travaux de maintien d'actif (15 %)

Les pourcentages indiquent la répartition des investissements réalisés pour 2024-2025.

4.5.2 Ressources informationnelles

Dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025

	Fonctionnement	Investissement	Total
Gestion courante			
Gouvernance et encadrement	205 000 \$	3 700 \$	208 700 \$
Maintien des systèmes de mission	95 200 \$	88 700 \$	183 900 \$
Maintien des systèmes de soutien	155 800 \$	50 700 \$	206 500 \$
Maintien des services d'infrastructure	299 600 \$	187 800 \$	487 400 \$
Sous-total gestion courante	755 600 \$	330 900 \$	1 086 500 \$
Aides technologiques	32 200 \$	35 800 \$	68 000 \$
Sécurité de l'information	221 800 \$	\$	221 800 \$
Stratégie numérique	30 700 \$	41 400 \$	72 100 \$
Maintien et renouvellement du parc technologique	304 500 \$	381 500 \$	686 000 \$
Ressources didactiques numériques	79 300 \$	0 \$	79 300 \$
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	10 300 \$	0 \$	10 300 \$
Sous-total Activités et projets	678 800 \$	458 700 \$	1 137 500 \$
Total	1 434 400 \$	789 600 \$	2 224 000 \$

^[1] Montant inclus en maintien des services d'infrastructure et en maintien et renouvellement du parc technologique

Principales initiatives réalisées entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025 :

- Soutien à la réussite scolaire par :
 - Mise en place d'une nouvelle solution pour la passation d'examens numériques au secondaire ;
 - Déploiement d'aides technologiques ;
 - Déploiement de nouveaux tableaux de bord pour la gestion des données de réussite.

Infrastructures et renforcement de la posture en sécurité informatique :

- Poursuite du plan de remplacement des outils et équipements technologiques ;
- Perfectionnement du système de gestion des informations et des événements de sécurité ;
- Poursuite de la migration des serveurs vers l'infonuagique ;
- Poursuite de l'implantation de la nouvelle segmentation réseau dans les établissements ;
- Déploiement du système d'exploitation Windows 11 dans le parc technologique ;
- Réalisation d'un exercice du plan de reprise informatique en cas de sinistre ;
- Intensification des activités de formation et de sensibilisation à la sécurité de l'information pour l'ensemble du personnel ;
- Mise en place d'un nouveau système de gestion des tablettes numériques.

*Centre
de services scolaire
de Charlevoix*

Québec

